

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à nos nouveaux et à nos nouvelles adhérentes. Voici l'actualité de l'association en ce mois de juin :

Faisons le plein de rendez-vous cyclo avant l'été !!!

Conclusion du challenge « Je vais au boulot... Mai à vélo » :

Retrouvons-nous tous jeudi 5 juin à partir de 18 heures 30, au Dragon-Chouquette !

Place au Vélo en Saumurois vous invite à participer nombreux-ses à la soirée conviviale qui se déroulera le jeudi 5 juin 2025, à 18 heures 30, dans le bar « Le Dragon-Chouquette » pour dévoiler à tous les amoureux du vélo et des mobilités douces, les résultats du challenge.

Il s'agit de la deuxième édition du challenge « Je vais au boulot... mai à vélo ». En 2024, 12 équipes de cyclistes du quotidien issues d'entreprises, d'établissements scolaires, d'administrations et d'associations y avaient participé. Ensemble, ces équipes avaient parcouru 5182 km et économisé 1036 kg de CO2, malgré les 14 jours de pluies de mai 2024 ... En 2025, ce sont 18 équipes qui se sont inscrites, constituées au sein d'entreprises et commerces, d'administrations et d'associations.

Rendez-vous : Bar « Le Dragon-Chouquette », 15 rue du pressoir, à Saumur, jeudi 5 juin, à 18 heures 30. L'établissement sera ouvert pour l'occasion de notre rassemblement, vous pourrez donc consommer sur place pour passer une agréable soirée (boissons, bouchées apéritives... etc).



Apéro-vélo du 12 juin !

Après l'apéro-vélo du mois de mai sur l'île d'Offard, profitons des beaux jours pour un apéro-vélo en plein air au théâtre de verdure de Bagneux!

Nous vous donnons rendez-vous au théâtre de verdure, dès 18 heures 30, pour une déambulation-visite de Bagneux, à vélo. Puis, à partir de 19 heures 30, de retour au théâtre de verdure nous partagerons un apéro (pensez à apporter victuailles et boissons).

Rendez-vous : Théâtre de Verdure, avenue des Peupleraies, Bagneux, jeudi 12 juin, à partir de 18 heures 30 pour la déambulation, à partir de 19 heures 30 pour le pique-nique.

Réservation vélo obligatoire dans les trains de la région Pays-de-la-Loire sur les liaisons ALEOP... y compris pour les abonné-es



L'attractivité du cyclotourisme le long de la Loire s'est traduite par une fréquentation vélo record dans les trains Aléop à partir de la saison 2023/24. Le succès ne s'est pas démenti depuis. Dans ses conditions, la SNCF et la région signalent que la promesse d'un accès vélo libre et gratuit dans les trains ne peut plus être tenue au cours des périodes estivales.

SNCF et région justifient ainsi la mise en place d'une réservation obligatoire payante, du **1er mai au 28 septembre 2025**, pour garantir une place vélo et fluidifier ainsi l'embarquement de tous les voyageurs.

En 2025, les abonné-es ou assimilé-es, devront obligatoirement réserver une place pour leur vélo, s'ils souhaitent voyager avec leur cycle. La réservation est gratuite si le trajet est effectué sur le parcours de l'abonnement. Pour les trajets réalisés hors parcours d'abonnement, la réservation est payante au prix de 1€.

La réservation n'est pas exigée pour les vélos pliants (considéré comme un bagage), à condition qu'il soit plié. S'il n'est pas plié, la ou le cycliste doivent pouvoir présenter une réservation. Nous avons été alertés par des abonné-es qui ont été verbalisé-es alors que leur petit vélo pliant n'avait pas été replié dans le train. **Donc prudence à tous !**

Les vélomobiles, mobilité du futur ?

On vous a parlé des vélomobiles le mois dernier et on s'est rendu compte que ça en intéressait plus d'un·e.

On parle souvent de l'adage faire plus avec moins et si pour une fois le vélomobile permettait vraiment d'atteindre cet objectif ?



Avec un vélomobile, une puissance de 79 watts suffit pour atteindre 30 km/h, alors qu'un vélo classique nécessite 271 watts.

On vous propose un second article qui va plus loin...

<https://solar.lowtechmagazine.com/fr/2010/09/the-velomobile-high-tech-bike-or-low-tech-car/>

Si jamais c'est pas trop clair pour vous les WATTS, on essaie de vous expliquer cela simplement : les watts (W) c'est une unité de puissance, souvent utilisée pour parler des systèmes électriques. Par exemple, un VAE à une puissance de 250 W.

Une puissance c'est une énergie par unité de temps, pour 1 W c'est 1 joule / seconde.

Quand on pédale, notre métabolisme produit de l'énergie. Un·e cycliste en déplacement fourni en général autour de 150 W quand un·e cycliste professionnel c'est plutôt autour de 400 W, ça peut même être beaucoup plus pour les cyclistes sur piste ou au départ d'une course de bmx.

Donc pour faire fonctionner votre [grille pain de 600 W](#), il faut être 4 cyclistes à pédaler tranquillement pendant 1 min dans la cuisine !

Le baromètre vélo... dernier jours !

C'est jusqu'à demain soir (le 2 juin) après ce sera dans 2 ans.

Pour l'association toutes ces réponses et données sont importantes, elles seront notamment le support des prochaines campagnes municipales (2026) où la mobilité durable devra avoir sa place.

Que vous soyez cycliste régulier, occasionnel ou même non-cycliste, votre ressenti compte !



Le Baromètre vélo vous permet d'évaluer les conditions de circulation à vélo dans votre commune, que ce soit à Saumur ou dans une autre ville de son agglomération.

Et comme votre participation est essentielle pour contribuer à l'évolution des conditions de l'usage du vélo sur le territoire, si vous ne l'avez déjà fait, hâtez-vous de donner votre avis sur : barometre-velo.fr

Partager cet article :